

Stage auprès des chargé(e)s de développement culturel et de la communication

Modalités	Stage de 6 mois maximum obligatoirement conventionné
Affectation	Directions interrégionales : Amiens (Picardie), Metz (Lorraine), Nîmes (Languedoc-Roussillon), Bègles (Aquitaine), Dijon (Bourgogne), Rennes (Bretagne), Bron (Rhône-Alpes), Pantin (Ile-de-France)
Début du stage	A partir de février 2015
Candidature avant le	05/12/2014

Contexte

Avec plus de 2 000 collaborateurs et chercheurs, l'Institut national de recherches archéologiques préventives est la plus importante structure de recherche archéologique française et l'une des toutes premières en Europe. Placé sous la double tutelle du ministère de la Culture et de la Communication et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'Inrap réalise l'essentiel des diagnostics archéologiques et des fouilles en partenariat avec les aménageurs privés et publics : soit près de 2 000 chantiers par an, en France métropolitaine et dans les départements d'outre mer.

Les missions de l'institut s'étendent à l'exploitation scientifique des résultats et à la diffusion de la connaissance archéologique auprès du public, actions pouvant prendre la forme de partenariats nationaux comme internationaux.

Doté d'une organisation reposant sur un siège parisien et huit directions interrégionales, il dispose d'un budget de 166 millions d'euros. Le réseau des chargés de développement culturel et de communication des interrégions, assure la mise en œuvre d'une politique active de valorisation des résultats de la recherche, en liaison avec la direction du développement culturel et de la communication au siège à Paris

Mission

Au sein de la Direction interrégionale, le stagiaire sera placé sous la tutelle du Chargé de communication et de développement culturel. Il participera à l'élaboration de :

- l'organisation de visites de chantier, journées portes-ouvertes, conférences,
- la production de documentations grand public (dépliants de visite, affiches...)
- la mise en œuvre du plan de communication,
- la coordination des demandes des partenaires,
- la logistique,
- la rédaction d'un bilan quantitatif et qualitatif.

Ce stage a pour objectif de permettre au stagiaire d'acquérir des compétences pratiques dans la coordination, la mise en œuvre et le suivi de projets de valorisation culturelle en particulier à travers l'organisation des « Journées nationales de l'archéologie », qui a lieu le troisième week-end de juin (plus de 130 000 visiteurs et 1 102 manifestations en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer pour la 5ème édition en 2014).

Compétences et expériences requises :

Le stagiaire devra faire preuve :

- d'autonomie et de réactivité,
- de qualité rédactionnelle,
- d'attrait pour les domaines culturels et scientifiques,
- d'une bonne connaissance des outils informatiques (word, excel...), les logiciels de mise en page seraient un plus,
- de rigueur et d'aisance relationnelle.

Niveau de diplôme préparé :

- Niveau Master 2 conduite de projets culturels ou communication.

Modalités du stage :

- Stage obligatoirement conventionné et gratifié à hauteur de 12.5 % du plafond horaire de la sécurité sociale par heure de stage effectuée. La gratification est calculée au prorata du nombre de jours de présence,
- Prise en charge partielle des frais de transport entre résidence (le stagiaire doit habiter à proximité de son lieu de stage) et lieu du stage (résidence administrative),
- Travail le week-end et en soirée à prévoir lors des Journées nationales de l'archéologie (3ème week-end de juin). Ce travail n'ouvre pas droit à une gratification supplémentaire,
- Nombreux déplacements dans l'interrégion, permis B indispensable (véhicule de service possible),
- Prise en charge des frais occasionnés par une mission temporaire (titres de transport, repas...) dans les mêmes conditions qu'un agent de l'Inrap.

Candidature

Pour tous renseignements les candidats peuvent joindre Sophie Pomella au 01.40.08.81.57 ou par courriel sophie.pomella@inrap.fr

Les candidats sont invités à adresser leur candidature de préférence par mail en Pdf uniquement avant le 5 décembre 2014 (CV, lettre de motivation) ou par courrier aux adresses ci-dessous. Aucun renseignement ne sera donné par téléphone, sans aucune réponse avant le 19/12/14, le candidat devra considérer sa proposition comme non retenue.

Inrap

À l'attention de Solène Bonleu
Direction interrégionale Centre-Île de France
41 rue Delizy – immeuble "Les diamants" – bâtiment B 93 692
93698 Pantin cedex
valorisation-cif@inrap.fr

Inrap

À l'attention d'Estelle Bénistant
Direction interrégionale Grand Est nord
12 rue de Méric
57063 Metz cedex 2
Estelle.benistant@inrap.fr

Inrap

À l'attention de Stéphanie Hollocou
Direction interrégionale Grand Est sud
Bâtiment Equinoxe
5 rue Fernand-Holweck
21000 Dijon
Stephanie.hollocou@inrap.fr

Inrap

À l'attention de Sandrine Lalain et Mélanie Scellier
Direction interrégionale Grand Ouest
37 rue du Bignon - CS 67737
35577 Cesson-Sévigné Cedex
Valorisation-go@inrap.fr

Inrap

À l'attention de Coralie Roumagne et Joëlle Sawané
Direction interrégionale Grand Sud-Ouest
210 cours Victor-Hugo
33130 Bègles
Valorisation-gso@inrap.fr

Inrap

À l'attention de Cécile Martinez
Direction interrégionale Méditerranée
561 rue Etienne-Lenoir
Km Delta
30900 Nîmes
Cecile.martinez@inrap.fr

Inrap

À l'attention d'Elisabeth Justome
Direction interrégionale Nord-Picardie
518 rue Saint-Fuscien
80000 Amiens
Elisabeth.justome@inrap.fr

Inrap

À l'attention de Christel Fraisse
Direction interrégionale Rhône-Alpes-Auvergne
11 rue d'Annonay
69 675 Bron cedex
Christel.fraisse@inrap.fr